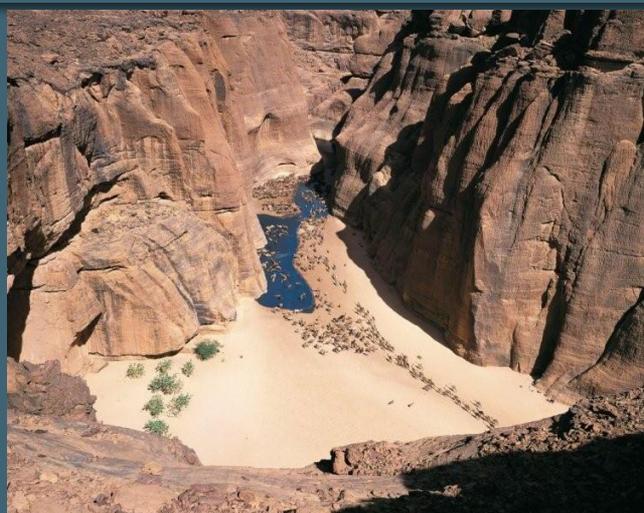


Programme d'appui à l'Ordonnateur national délégué
du Fonds européen de développement

Programme d'appui à la gestion concertée des aires protégées
et écosystèmes fragiles du Tchad

Assistance technique d'appui à la mise en œuvre du programme APEF
Contrat N° FED/2019/406-764

Rapport d'activités semestriel N. 2
Décembre 2019 – Mai 2020



@ Nuria Ortega



en partenariat avec



et





***Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et
Écosystèmes Fragiles du Tchad (APEF)
financé par l'Union Européenne
Contrat FED/2019/406-764***

Rapport technique semestriel n°2
Période : décembre 2019-mai 2020



Table des matières

Acronymes.....	4
Résumé exécutif.....	5
1. Introduction	7
2. Activités mises en œuvre et progrès sur les résultats attendus.....	8
2.1. Résumé des prestations délivrées pendant la période 1 décembre 2019 – 31 mai 2020.....	8
2.2. lancement et mise en œuvre des missions d'appui court terme	8
1.2.1 <i>La révision du corpus législatif et réglementaire concernant la conservation.....</i>	8
1.2.2 <i>Evaluation-analyse organisationnelle du MEEP et de la DCFAP.</i>	9
1.2.3 <i>Prestation de services pour la surveillance aérienne de la Réserve de Faune de Binder-Léré (RFBL). 10</i>	10
1.2.4 <i>Préparation de la stratégie de conservation de l'autruche au Tchad.</i>	11
1.2.5 <i>Suivi de la mission d'expertise pour établir l'état de lieux de la lutte anti-braconnage au Tchad et élaborer des propositions d'actions urgentes et de renforcement dans le cadre du programme APEF. 11</i>	11
2.3. Révision de l'avenant au devis programme.....	11
2.4. Activités liées à la nouvelle Plateforme des Acteurs de la Conservation au Tchad, PACT	12
2.5. Supervision des activités mises en œuvre par les opérateurs financés par APEF	13
2.6. Autres activité techniques	13
2.7. Participation à ateliers, missions sur le terrain et téléconférences.....	14
3. Résultats du deuxième semestre d'AT APEF.....	17
4. Suivi du plan de travail proposé dans la méthodologie.....	24
5. Suivi des activités en cours (2em semestre d'AT) et planification pour juin-nov. 2020 (3em semestre d'AT)	29
Annexe 1 – Compte rendu de la réunion de restitution des résultats préliminaires du diagnostic à Ndjamena le 13 février 2020 (avec la participation de plusieurs directions du MEEP (DCFAP, DAJC, DGTRFFP, DFLCD, DPDA)	30
Annexe 2 – TdR mission d'appui élaboration de la stratégie nationale de conservation de l'autruche au Tchad	33

Acronymes

AAP	Appel à Propositions
AMCC TCHAD	Alliance Mondiale pour le Changement Climatique au Tchad
APEF	Aires Protégées et Ecosystèmes Fragiles
APN	African Parks Network
AT	Assistance Technique
ATD	Assistance Technique de Démarrage
ATP1	Assistant Technique Principal 1
ATP2	Assistant Technique Principal 2
BSB Yamoussa	Bi National Sena Oura-Bouba Ndjidda Yamoussa
CDA	Comités Départementaux d'Actions
CF	Convention de Financement
CCN	Cellule de Coordination Nationale
CNPE	Centre National pour la Protection des Eléphants
CRA	Comités Régionaux d'Actions
CSO	Comité de Suivi Opérationnel
CTR	Comité Technique Restreint
DCFAP	Direction de la Conservation de la Faune et des Aires Protégées
DP	Devis Programme
DPP	Devis Programme Pluriannuel
GEFZ	Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma
GFF	Garde Forestière et Faunique
LAB	Lutte Anti-Braconnage
MEEP	Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche
MO	Maitrise d'Oeuvre
MOD	Maitrise d'Oeuvre Déléguée
PACT	Plateforme des Acteurs de la Conservation au Tchad
PANA	Programme National d'adaptation
PASTOR	Programme d'Appui Structurant de Développement Pastoral
PIB	Produit Intérieur Brut
PNZ	Parc National de Zakouma
POROA	Appui à l'aménagement de la Réserve de Faune de Ouadi Rimé-Ouadi Achim
RFBL	Réserve de Faune de Binder Léré
SCF	Sahara Conservation Fund
SE	Suivi évaluation
SOSSIF	SOS SAHEL International France
TdR	Termes de Référence
UE	Union européenne
WC	Wings for Conservation

Résumé exécutif

Le programme Aires Protégées Ecosystèmes Fragiles (APEF) est régi par la convention de financement n°TD/FED/039-048 signée le 11 avril 2017 entre la République du Tchad et la Commission européenne. Il a pour objectif spécifique de promouvoir la gestion concertée des aires protégées et des écosystèmes fragiles du Tchad à travers 3 résultats :

- **Résultat 1 - Gouvernance, financement durable et renforcement institutionnel** : les capacités des institutions de conservation de la biodiversité, des aires protégées et du patrimoine sont renforcées.
- **Résultat 2 - Grand écosystème fonctionnel de Zakouma** : un modèle de conservation du Grand écosystème fonctionnel de Zakouma est développé et mis en œuvre de manière concertée.
- **Résultat 3 - Patrimoines sahélo-sahariens** : la protection, la gestion concertée et la mise en valeur des écosystèmes fragiles et sites patrimoniaux au bénéfice des communautés locales des zones sahélo-saharienne et saharienne sont assurées durablement.

Le programme, avec une période opérationnelle de 60 mois, est mis en œuvre via une cellule de coordination nationale composée d'un coordonnateur et de 3 cadres (Directeur administratif et financier, expert évaluation, et expert communication) ainsi que de personnel d'appui. La coordination, mobilisée après la signature de la convention de financement, a bénéficié pendant près de 2 années d'une assistance technique de démarrage qui a appuyé l'élaboration d'un devis de démarrage et du devis programme pluriannuel pour le lancement d'activités prioritaires. Le contrat de l'Assistance technique à APEF a été signé en juin 2019 pour une période de 48 mois et l'équipe des 2 experts permanents a été mobilisée le 12 juin 2019. Ce rapport couvre le deuxième semestre d'AT, pour la période de décembre 2019 à mai 2020.

Le semestre a été caractérisée par :

- a) La continuation des missions des experts CT lancées pendant le premier semestre d'AT :
 - la révision juridique du corpus législatif et réglementaire pour la conservation au Tchad
 - le bilan organisationnel du MEEF et de la DCFAP, qui va permettre d'orienter les activités des prochaines années en termes de stratégie pour la conservation et gestion des AP, ainsi que pour le renforcement de capacités,
 - la mission d'expertise pour établir l'état des lieux de la lutte anti-braconnage au Tchad et élaborer des propositions d'actions urgentes et de renforcement dans le cadre du programme APEF (sur budget du programme Ecofac 6).
- b) La conclusion de la prestation de services de l'ONG Noé pour la surveillance aérienne de la Réserve de Faune de Binder-Léré (financée sur le DP).
- c) A partir du mois de mars 2020, la pandémie de Covid-19 a obligé le programme à une révision des activités, en bloquant certaines missions sur le point d'être lancées :
 - troisième mission au Tchad (prévue en avril 2020) de l'équipe juridique pour la révision juridique du corpus législatif,
 - la mission pour la préparation de la stratégie nationale de conservation de l'autruche (qui devait être lancée fin mars),

et en ralentissant la préparation d'autres missions programmées pour la fin du semestre :

- mission pour la préparation de la stratégie nationale LAB.
- activités préparatoires à la création de l'Agence Tchad Nature

Une révision et proposition d'avenant au DPP a été finalisée et soumise en avril 2020, permettant d'intégrer des activités qui n'avaient pas été considérées initialement.

La Plateforme des Acteurs de la Conservation au Tchad (PACT), lancée en septembre 2019, a vu l'organisation du premier groupe de travail thématique sur le Suivi de la biodiversité et des aires Protégées. Les autres groupes de travail thématique de la PACT dont les réunions étaient prévues à partir du mois de mars (activité IMET et standardisation des plans de gestion des aires protégées) ont vu leurs activités suspendues en attente de la réouverture des frontières et de la possibilité de tenir à Ndjamena des réunions élargies.

Le troisième Comité de Suivi Opérationnel APEF s'est réuni le 23 janvier 2020 à Ndjamena ; par contre le premier Comité de Pilotage du programme, préparé et planifié pour début mars a été postposé en attendant la fin de la pandémie.

En termes d'outputs des activités menées, deux documents clefs ont été produits :

- i) le rapport final du diagnostic institutionnel, et
- ii) le rapport final de la phase de diagnostic/état des lieux préparatoire à la révision du corpus législatif et réglementaire concernant la conservation.

Le diagnostic institutionnel en particulier, présenté au plus haut niveau du MEEP et aux partenaires et bailleurs de fonds travaillant sur la conservation au Tchad, a proposé qu'afin de découpler la gestion stratégique de la nature qui doit demeurer de la responsabilité du MEEP de la gestion opérationnelle, soit créée une structure autonome, nommée provisoirement Tchad-Nature, dont le statut soit compatible avec les exigences des donateurs internationaux en matière de gouvernance, d'une part, et avec le souci de préservation de la souveraineté de l'État Tchadien, d'autre part.

1. Introduction

Le présent rapport, qui couvre la période de décembre 2019 à mai 2020, décrit les activités entreprises en rapport avec les résultats attendus de l'assistance technique au Programme APEF.

Selon les termes de référence de la mission, les services d'assistance technique ont pour objectif de garantir la bonne mise en œuvre de la convention de financement du Programme APEF.

L'assistance technique en appui à la cellule de la coordination nationale (CCN) du programme APEF intervient, à Ndjamena ainsi qu'au niveau du terrain dans les zones d'intervention du programme, à travers des experts long terme et court terme, afin d'atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- 1) Suivre et accompagner, la mise en œuvre des actions de renforcement des capacités en matière de gouvernance, de stratégie de conservation, de performance des dispositifs règlementaires et institutionnels, de budgétisation, de dialogue transversal et de coordination intersectorielle (*résultat 1 du programme APEF*) ;
- 2) Promouvoir une approche intersectorielle du développement territorial intégrant la conservation, dans les régions concernées par le *résultat 2 (GEFZ)* et le *résultat 3 (Patrimoines sahélo-sahariens)*, et appuyer les services déconcentrés du Ministère en charge de l'environnement et des différents Ministères impliqués ainsi que les acteurs régionaux, dans la mise en place des dispositifs de coordination et de planification régionale concertée, et dans la mise en œuvre et le suivi des actions du programme.

En relation avec ces objectifs, les principaux résultats attendus par l'AT sont :

- R1 – appui à la CCN dans le pilotage de toutes les activités du programme APEF, la révision du cadre juridique et réglementaire de la politique de conservation, l'identification et la mise en œuvre d'outils et de mécanismes de financement viables et redevables ;
- R2 - le renforcement de la performance des dispositifs institutionnels existants aux niveaux central et déconcentré en matière de conservation, de suivi et de lutte anti-braconnage ;
- R3 - une meilleure intégration de la conservation dans les politiques nationales et locales de développement et d'aménagement du territoire dans les régions concernées par les Résultats 2 et 3 de la CF (modèle de gestion intégrée et concertée des ressources naturelles et des habitats et de cohabitation homme-faune) ;
- R4 - le renforcement des capacités des Services déconcentrés du MEEP, des Comités Régionaux d'Actions (CRA) et des Comités Départementaux d'Actions (CDA) permettant d'assurer des cadres de concertation, et un dialogue multisectoriel et d'action durables pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique entre les partenaires de la conservation et les partenaires du développement.

2. Activités mises en œuvre et progrès sur les résultats attendus

2.1. RESUME DES PRESTATIONS DELIVREES PENDANT LA PERIODE 1 DECEMBRE 2019 – 31 MAI 2020

Expertise	Nom des experts	cat.	HJ prévus au contrat		prestations période antérieure		Prestations sur la période												total presté période		total presté au 31/05/2020		solde	
							Dec-19		Jan-20		Feb-20		Mar-20		Apr-20		May-20							
							senior	junior	senior	junior	senior	junior	senior	junior	senior	junior	senior	junior						
A.1 Prestations experts long terme			1.760	0	137	0	27	0	35	0	30	0	42	0	40	0	40	0	214	0	351	0	1.409	0
Chef de mission	A. Ghiurghi	senior	880	0	78	0	12	0	15	0	10	0	22	0	19	0	20	0	98	0	176	0	704	0
Expert 2	M. Ahmat	senior	880	0	59	0	15	0	20	0	20	0	20	0	21	0	20	0	116	0	175	0	705	0
A.2 Prestations experts court terme			500	200	53	3	19	6	6	2	27	10	2	1	1	3	2	1	57	23	110	25	390	175,0
quantités engagées			140	51																			360	149,0
bilan organisationnel	JM Noiraud	senior	43	0	27	0	4	0	6	0	6	0	0	0	0	0	0	0	16	0	43	0	0	0
bilan organisationnel	R. Calaque	senior	37	0	26	0	3	0	0	0	8	0	0	0	0	0	0	0	11	0	37	0	0	0
révision juridique	A. Guignier	senior	60	0	0	0	12	0	0	0	13	0	2	0	1	0	2	0	30	0	30	0	30	0
révision juridique	A. Adoumbaye	junior	0	51	0	2,5	0	5,5	0	2	0	10	0	1	0	3	0	1,0	0	22,5	0	25,0	0	26,0

2.2. LANCEMENT ET MISE EN ŒUVRE DES MISSIONS D'APPUI COURT TERME

Trois missions ont été lancées ou poursuivies pendant cette période, notamment entre décembre et février. A partir du mois de mars 2020, des missions planifiées et/ou prêtes à démarrer ont été mises en attente suite à la fermeture des frontières internationales du Tchad en raison de la pandémie de Covid-19.

Les TdR des expertises sont préparés en étroite collaboration avec la CCN et validés par le CTR du MEEP avant d'être transmis avec les CV des experts pressentis pour validation par le PAON avec copie à la DUE. Les missions « Analyse organisationnelle » et « Révision du corpus législatif » ont démarré au cours du trimestre précédent (voir rapport semestriel n°1).

1.2.1 La révision du corpus législatif et réglementaire concernant la conservation.

L'objectif de cette expertise (2 experts juristes, 1 senior et 1 junior) est de :

- dresser l'état des lieux du corpus législatif et réglementaire dans le domaine de la conservation des ressources naturelles, de la biodiversité et des aires protégées au Tchad, et
- proposer la révision des textes concernés permettant une application plus efficace et plus complète de la loi dans ces domaines et en ligne avec la réforme institutionnelle du secteur AP/biodiversité en train d'être développée dans le pays.

Le démarrage de la mission a été effectif à partir d'octobre 2019 avec la revue documentaire assurée par l'expert junior. La première mission au Tchad de l'équipe au complet s'est déroulée en décembre 2019, tandis qu'une deuxième mission au Tchad a eu lieu en février 2020.

La première mission a eu pour objectif de :

- compléter le travail de collecte, d'inventaire, d'analyse des textes (document interne) élaboré par le Comité de révision, par le recueil d'observations et de suggestions de différentes parties prenantes (MEEP, autres ministères, partenaires techniques et financiers, etc.),
- identifier les contraintes liées à l'application sur le terrain.

La deuxième mission s'est déroulée du 2 au 14 février 2020 à N'Djamena et avait pour objectif de :

- c. compléter le travail de collecte de la mission 1,
- d. travailler en collaboration avec les experts de la révision institutionnelle en mission à la même période,
- e. faire une restitution des résultats préliminaires auprès des membres du Comité de révision des textes du Ministère.

L'approche utilisée pendant les missions de terrain visait à recueillir les avis des différentes parties prenantes et accéder à tout document pertinent en leur possession, afin de comprendre les dispositions de la loi 14 de 2008 et leur mise en œuvre.

Aussi, la principale méthode employée a été celle d'entretiens semi-directifs. Les entretiens se sont déroulés à N'Djamena. Les parties prenantes ont englobé à la fois l'administration (ministère en charge de l'environnement essentiellement), les opérateurs (gestionnaires d'aires protégées) et certains bailleurs et organisations internationales.

A la fin de la deuxième mission, une réunion de restitution des résultats préliminaires du diagnostic a eu lieu à Ndjamena le 13 février avec la participation de la DUE et de plusieurs directions du MEEP (DCFAP, DAJC, DGTRFFP, DFLCD, DPDA) y compris les membres du comité de révision des textes du ministère (Notes sur les interventions des participants en annexe 1). Les participants ont déclaré que le diagnostic présenté répond aux attentes du comité. Le rapport final de la phase de diagnostic/état des lieux a été remis en avril 2020 (le rapport peut être téléchargé du lien suivant :

<https://vcloud.agreco.be/owncloud/index.php/s/WbWCN8W2jgwCMTZ> (mot de passe : APEF-Juridique1).

Il convient de noter qu'au cours de ses travaux, outre une consultation élargie des parties prenantes nationales, l'équipe d'experts a été en contact avec 2 autres initiatives financées par l'UE pouvant avoir des interactions au Tchad avec APEF pour la révision du corpus juridique et la proposition de nouveaux textes de loi : il s'agit i) du programme RESSOURCE, intégré au programme Sustainable Wildlife Management (SWM) et ii) du programme mis en œuvre par UNODC intitulé « Renforcement des capacités nationales et régionales des forces d'application de la loi, des procureurs et du système judiciaire et renforcement de la coopération entre les États membres de la CEEAC pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages et le trafic illicite des ressources naturelles ».

Des synergies et activités complémentaires entre projet sont en train d'être recherchées.

1.2.2 Analyse organisationnelle du MEEP et de la DCFAP.

L'objectif de cette expertise est de procéder à une étude diagnostic des institutions en charge de la gestion des aires protégées au Tchad afin d'en déterminer les capacités et niveau d'efficacité.

La mission, démarrée en novembre 2019, s'est terminée avec la proposition d'un programme de réorganisation à court et moyen terme permettant de pallier les déficiences constatées et de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie à l'horizon 2030 pour la conservation de la biodiversité du pays.

Les deux experts, 1 expert institutionnel (43 jours de prestation) et 1 expert biodiversité (37 jours de prestation), ont effectué trois missions au Tchad, dont deux pendant le semestre décembre 2019-mai 2020 : la première

mission du 4 au 30 novembre 2019 (voir rapport semestriel n°1), la deuxième mission du 12 au 22 janvier 2020 et la troisième mission du 3 au 8 février 2020.

Les résultats préliminaires du travail (conclusion du diagnostic et première proposition d'une réforme institutionnelle du secteur de la conservation au Tchad) ont été présentés et validés par le MEEP lors de deux réunions tenues à Ndjamena en novembre 2019. Le diagnostic présenté au MEEP et aux partenaires et bailleurs de fonds travaillant sur la conservation au Tchad, a proposé qu'afin de découpler la gestion stratégique de la nature, qui doit demeurer de la responsabilité du MEEP, de la gestion opérationnelle, il soit créé une structure autonome, nommée provisoirement Tchad-Nature, dont le statut soit compatible avec les exigences des donateurs internationaux en matière de gouvernance, d'une part, et avec le souci de préservation de la souveraineté de l'État Tchadien, d'autre part.

Le rapport final de la mission a été remis en février 2020, avec une présentation du rapport au Ministre et à son cabinet (le rapport peut être téléchargé du lien suivant :

<https://vcloud.agreco.be/owncloud/index.php/s/YGLLm9LbasC2jDr> (mot de passe : APEF-AuditInstitutionnel1).

1.2.3 Prestation de services pour la surveillance aérienne de la Réserve de Faune de Binder-Léré (RFBL).

Expertise sur Devis-programme (DP), pour laquelle l'AT1 a préparé les TdR et suivi la mission, qui s'est déroulée entre le 11 novembre 2019 et le 10 mars 2020.

Cette prestation de services (contrat de services avec l'ONG Noé, sur DP) avait pour objectif spécifique de renforcer la protection des éléphants de la RFBL par un appui aérien avec 84 heures de survol de surveillance, 20 heures de vol de logistique et l'ouverture de 2 pistes d'atterrissage dans la RFBL.

Les 84 heures de survol prévues ont été réalisées totalisant 12.100 kilomètres de surveillance aérienne dont 4.010 km (33%) dans la RFBL. Ces survols ont permis de récolter les informations relatives à la détection d'éventuels braconniers et de carcasses d'éléphants, la répartition des populations d'éléphants et de la faune sauvage, la répartition des habitations sédentaires et des fericks (campement des éleveurs nomades) et du bétail.

Au total, 20 heures de vols de logistique ont été réalisées pendant 4 mois (100% des heures prévues). Les vols de logistique ont été effectués pour le déplacement du pilote/coordonateur technique à N'Djamena pour permettre au pilote/coordonateur technique de rencontrer les partenaires du projet à N'Djamena, et pour effectuer l'entretien de l'avion.

Les deux pistes d'atterrissage prévues ont été ouvertes. Le niveau qualitatif recherché pour les pistes était d'initier des pistes d'atterrissage de base (de brousse) afin d'en permettre un usage occasionnel. L'amélioration de la qualité des pistes (renforcement et compactage du sol, écoulement des eaux de pluies, etc.) sera effectuée lorsque le dispositif de délégation de gestion par Noé sera effectif et des moyens plus conséquents réunis.

1.2.4 Préparation de la stratégie de conservation de l'autruche au Tchad.

L'objectif de cette activité est de dresser un premier état des lieux de la population d'autruches au Tchad. Une carte préliminaire de la présence possible d'autruches au Tchad a été ébauchée en septembre 2019. Cependant, ces informations sont incomplètes, ou obsolètes et provenant de sources non officielles. Il est donc nécessaire de collecter des données primaires sur le terrain afin de disposer d'une image actualisée de la répartition actuelle de l'autruche dans le pays. Sur la base des informations collectées sur le terrain, une stratégie nationale pour la conservation à long terme de l'autruche au Tchad sera élaborée.

Les TdR de cette expertise (durée 4 mois ; 1 expert senior en gestion et conservation des espèces pour 23 jours, accompagné par des techniciens de la DCFAP- voir en annexe 2), préparés par l'AT en fin 2019, ont été validés par le MEEP en février 2020. La mission de l'expert planifiée pour mars 2020 a été annulée du fait de la fermeture des frontières du pays. En attendant de connaître l'évolution des mesures de déconfinement du Tchad, la mission, qui prévoit plusieurs semaines de récolte de données sur le terrain par les techniciens de la DFCAP, a été reportée en octobre-novembre 2020, après la saison des pluies.

1.2.5 Suivi de la mission d'expertise pour établir l'état des lieux de la lutte anti-braconnage au Tchad et élaborer des propositions d'actions urgentes et de renforcement dans le cadre du programme APEF.

L'objet principal de l'expertise, financée sur budget du Programme Ecofac 6, est d'établir un 1er état des lieux des outils, moyens et acteurs du dispositif national de la LAB relative à la grande faune au Tchad, puis de déterminer le plan d'action et de renforcement des capacités pouvant être appuyé par les programmes APEF et ECOFAC 6, sans pour autant hypothéquer la stratégie nationale LAB à venir. Une attention particulière devait également être portée sur zone de l'Aouk et les régions frontalières au sud du Tchad.

Pendant les trois missions au Tchad (en novembre 2019, décembre 2019 et janvier 2020), l'expert LAB (mobilisé sur contrat d'AT assurant la coordination d'ECOFAC 6) a travaillé en étroite collaboration avec l'AT1 qui a préparé les rencontres avec les parties prenantes et les différentes institutions, effectué une mission conjointe de terrain dans le Chari-Baguirmi (cf. chapitre 2.5), organisé un atelier de restitution dans la salle de réunion d'APEF le 10 décembre et fait la première révision du rapport final de l'expert.

2.3. REVISION DE L'AVENANT AU DEVIS PROGRAMME

Le programme APEF a démarré mi 2017, avec un Devis-Programme (DP) de démarrage (20/10/2017 au 19/02/2018) et un devis-programme pluriannuel (DPP) couvrant la période du 1/07/2018 au 30/09/2023. Après plusieurs mois, il est nécessaire d'actualiser le DPP au regard de nouveaux développements et orientations souhaitées par l'administration, pour autant que les révisions entrent dans le cadre de la convention de financement régissant le programme APEF. Il convient par ailleurs de noter que le DPP prévoit pour son exécution plusieurs contrats de services, de fournitures ou de subventions en régie. Ces contrats sont soumis à la règle du N+3 qui s'achève, après demande d'un avenant à la CF, le 11/04/2021. Après cette date, aucun contrat en régie ne pourra être signé et les fonds non utilisés seront automatiquement désengagés.

Au cours de plusieurs séances de travail, et en étroite collaboration avec le MEEP et la DCFAP, la demande d'avenant a été revue (avec entre autres, l'objectif d'introduire une ligne qui permet l'attribution de subventions à des opérateurs pouvant appuyer la planification, protection et gestion des AP et des écosystèmes fragiles) et soumis en avril 2020.

2.4. ACTIVITES LIEES A LA NOUVELLE PLATEFORME DES ACTEURS DE LA CONSERVATION AU TCHAD, PACT

La première réunion du PACT s'est tenue le 24 septembre 2019 à Ndjamena (voir rapport semestriel n°1) dans le but de formaliser cette structure, en confirmant la volonté de participation des différents acteurs de la conservation, de recenser les activités de conservation et les financements actuels au bénéfice de la conservation et de récolter les priorités de chacun sur les sujets jugés urgents afin d'organiser des groupes de travail.

L'objectif de la plateforme est de construire et de mettre en œuvre de manière partagée, une politique nationale, cohérente, efficiente, durable et opérationnelle, de conservation et de valorisation de la biodiversité, des aires protégées, des écosystèmes fragiles et des patrimoines naturels et culturels au Tchad.

Plus spécifiquement les objectifs opérationnels de la plateforme des acteurs de la conservation sont :

- mieux coordonner les efforts et les différentes initiatives dans le domaine de la conservation au Tchad et mutualiser les moyens, autant que faire se peut ;
- harmoniser les approches et stratégies actuellement développées par les différents acteurs et partenaires de la conservation ;
- conforter et améliorer la capitalisation des projets, des initiatives et des actions menées au bénéfice de la politique nationale de conservation et de l'efficacité de ses outils ;
- contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies sectorielles opérationnelles et d'outils et moyens spécifiques partagés dans les domaines de la LAB (y c. renseignement), la conservation des espèces phares (PANE), la gestion des AP et des habitats fragiles, l'harmonisation des systèmes de suivi, collecte et traitement des données de la biodiversité, etc.) ;
- participer aux processus d'adaptation du cadre législatif, réglementaire et institutionnel (classement AP, outils de gestion, réorganisation des institutions en charge des AP, etc.).

Suite à cette première réunion constitutive, des groupes de travail thématiques ont été planifiés pour le premier semestre 2020, notamment :

- Groupe de travail sur le *monitoring*** : une première journée de restitution, de réflexion et de propositions sur la question « quel système de suivi-évaluation (ou monitoring) national des aires protégées du Tchad, aujourd'hui et demain ? », suivie par d'autres journées pour définir les détails techniques des différentes composantes du système de suivi nationale de la biodiversité et des APs.
- Groupe de travail sur IMET** : planifier l'exercice d'évaluation IMET dans les AP du Tchad qui ne l'ont pas encore fait, avec l'objectif final de produire l'analyse IMET à l'échelle nationale, c'est-à-dire d'agréger les évaluations locales de gestion des AP en une analyse nationale. Cette partie du travail servirait donc à produire l'indicateur global de la performance des APs du Tchad.

- iii. **Groupe de travail pour la standardisation des plans de gestions des AP** : l'objectif de ce groupe de travail thématique est de produire un document technique contenant le format et la méthodologie standard pour la rédaction des plans des gestion des aires protégées du Tchad.

Le **groupe de travail sur le système de monitoring** s'est réuni le 6 février au bureau de APEF. Lors de cette réunion un rappel sur l'état des lieux (déjà présenté lors de la réunion de restitution de la mission d'évaluation-analyse organisationnel du MEEP et de la DCFAP) du fonctionnement des dispositifs de collecte, suivi, traitement, partage et capitalisation de la connaissance et des données de la biodiversité, de la faune et des AP du Tchad a été présenté. Les enjeux stratégiques au Tchad, ainsi que les enjeux globaux et régionaux, (i.e. : fournir régulièrement de l'information robuste pour une meilleure visibilité des AP nationales dans les systèmes d'information et de formation globaux et régionaux (WDPA, IUCN, OFAC) aussi bien que dans les négociations internationales : CDB, WH, etc., et auprès les donateurs internationaux) ont été présentés et débattus.

Après cette phase d'introduction, qui visait à aligner les connaissances des participants et à donner un cadre méthodologique commun, l'objectif du groupe de travail était de proposer un système de suivi basé sur 5 indicateurs clés au niveau national, un pour chaque thème de suivi : faune, qualités des habitat, activité LAB, évolution de la qualité de vie des riverains aux APS, efficacité de gestion des APs. Une possible activité pilote pour lancer le système national de suivi, à mettre en œuvre par APEF, a aussi été identifiée : effectuer l'évaluation IMET (Integrated Management Effectiveness Tool) pour mesurer l'efficacité de gestion des APs du Tchad qui ne l'ont pas encore fait, avec l'objectif additionnel de produire l'analyse IMET à l'échelle nationale.

En ce qui concerne les autres groupes thématiques de la PACT, suite à la pandémie de coronavirus, les rencontres avec les autres groupes de travail, IMET et Plans de Gestion, planifiés pour le mois de mars et avril, ont été reportés à octobre 2020

2.5. SUPERVISION DES ACTIVITES MISES EN ŒUVRE PAR LES OPERATEURS FINANCES PAR APEF

Suivi des activités des opérateurs APEF.

Les deux AT ont contribué à la révision des rapport techniques des opérateurs APEF, notamment les rapports annuels de APN pour le GEFZ et pour la RNCE, et au suivi des activités sur le terrain (voir « Missions de terrain » ci-dessous).

Les deux ATs ont aussi participé à la préparation du plan de suivi-évaluation de SOSSIF et à la préparation et finalisation du plan de contingence SOSSIF en vue des mesures d'urgence liées à la pandémie.

Au-delà de ça, un contact permanent avec le staff de APN et SOSSIF, avec de fréquentes rencontres, est maintenu par les deux AT.

2.6. AUTRES ACTIVITE TECHNIQUES

Mise à jour des Fiches Descriptive Ramsar du Tchad

Les TdR pour la mise à jour des Fiches Descriptive Ramsar (FDR) des zones humides du Tchad ont été finalisés avec la PF Ramsar au Tchad. Cette activité, menée par des techniciens du MEEP avec le soutien financière et technique de APEF, prévoit :

- la collecte sur le terrain des informations et données nécessaires qui constituent les différents attributs pour affiner la précision des cartes des zones Ramsar du Tchad ;
- la réalisation de 6 cartes d'occupation de sol des sites Ramsar du Tchad ;
- la compilation des données sur le système d'information online des sites Ramsar (SISR)

Le travail devait démarrer au mois d'avril, mais a été reporté pour l'impossibilité des experts et techniciens en provenance de la capitale de circuler librement dans les provinces. Le démarrage de cette activité est pour le moment programmé pour octobre/novembre 2020, après la saison des pluies.

Appui à la préparation de la mission d'évaluation à mi-parcours du programme APEF

Des séances de travail à distance, avec les experts du bureau d'études NIRAS sélectionnés pour cette expertise, ont été dédiées à la planification de la mission d'évaluation à mi-parcours du programme APEF. La programmation de la mission a été discutée et finalisée de manière conjointe et le rapport de démarrage de la mission revue pour une approbation technique avant acceptation de la DUE.

Prévue pour débuter au mois de mars 2020, la mission des experts au Tchad a été reportée à début 2021.

Input à la stratégie de communication APEF

La stratégie de communication APEF, a été revue avec l'expert communication de la CN pour inputs et suggestions d'amélioration.

Input au manuel des procédures administratives

Le manuel des procédures administratives, comptables et financières de APEF, préparé par un bureau externe (recruté sur DP), a été revu et finalisé par les AT.

2.7. PARTICIPATION A ATELIERS, MISSIONS SUR LE TERRAIN ET TELECONFERENCES

Ateliers / Réunions

1. Organisation et participation au 3eme CSO APEF, tenu le 23 janvier 2020 à Ndjamen.
2. Préparation du premier COPIL APEF : programmé pour début mars, il a été reporté à une date ultérieure en raison de la pandémie.
3. Organisation et participation aux ateliers de restitutions des suivantes missions CT : i) Etat de lieux de la lutte anti-braconnage au Tchad, ii) Stratégie de conservation de l'autruche au Tchad, iii) Evaluation-analyse organisationnel du MEEP et de la DCFAP, iv) Révision du corpus législatif et réglementaire concernant la conservation.
4. Préparation et participation aux réunions bimestrielles de coordination entre les programmes APEF, SAN et PASTOR.

5. Participation et contributions aux Journées de planification des activités du consortium d'ONG pour le Résultat 2 (zone NORD) avec SOSSIF chef de file.

Missions sur le terrain

Quatre missions de supervision ont été effectuées par les AT dans les provinces :

1. Visite de terrain de **trois jours à Bailli et Bousso** (départements Loug Chari et Mayo-Kebby Est) avec l'expert LAB en mission au Tchad pour établir l'état de lieux de la LAB au Tchad et élaborer des propositions d'actions urgentes dans le cadre du programme APEF. La visite avait pour objectif de : i) rencontrer le détachement de la GFF de Bousso afin d'évaluer leurs capacités, moyens et difficultés ; ii) visiter l'école de Bailli et rencontrer le personnel, dans le but d'évaluer les potentialités de cette structure comme centre de formation des agents à recruter pour Tchad Nature ; iii) visiter le centre de l'ONG SOS éléphants Tchad à Mitau et rencontrer les responsable de l'ONG afin d'évaluer la possibilité d'une possible subvention en appui à cette organisation.
2. Visite de terrain de **sept jours dans le GEFZ** ; cette mission avait pour objectif de :
 - Participer à l'atelier-formation « Conservation et développement communautaire dans le GEFZ », visant au renforcement de la connaissance, les échanges et les synergies d'action entre les équipes d'APN, des ONG et des programmes APEF et PASTOR ;
 - Présenter le programme APEF, enjeux, objectifs et organisation et mode de mise en œuvre, en mettant l'accent sur le Résultat 2 (GEFZ) et particulièrement sur le mode opératoire prévu pour sa réalisation ;
 - Présenter les nouveaux chargés provinciaux de suivi et coordination des actions du Programmes APEF pour les provinces du Guéra et du Salamat à l'Unité Technique de Gestion du GEFZ et aux autres partenaires présents à l'atelier ;
 - Présenter les chargés provinciaux de suivi et coordination des actions du Programmes APEF aux autorités administratives des provinces du Guéra et du Salamat.
3. Visite **d'un jour à la Réserve de Mandelia**, avec le groupe thématique de travail monitoring et IMET, pour évaluer l'état de conservation de cette réserve et les potentialités en vue d'une relance de cette aire de conservation proche de la capitale
4. Visite de **2 jours à la RFBL** (15-16 mars), pour rencontrer l'expert de Wings for Conservation et effectuer la supervision des résultats de la prestation de services de Noé pour la protection aérienne de la réserve et l'ouvertures des 2 pistes d'atterrissage.

Téléconférences

A partir du 14 avril l'AT1 a continué à travailler à distance, participant aussi aux téléconférences suivantes :

1. 17 avril, téléconférence avec Biopama et l'expert B4Life Romain Calaque pour préparer l'activité IMET dans les APs du Tchad.
2. 23 avril, Skype call avec Noé et WFC pour discuter de la subvention pour la RFBL et pour clôturer le rapport final de la prestation de service.

3. 4 mai, Skype call avec B4Life et les ATs des programmes régionaux Aire Protégées et biodiversité sur les thèmes suivants : i) organisation des prochaines activités IMET, ii) actualisation de la stratégie « Larger-than-Elephants », iii) discussion sur les possibles contributions à la "plateforme AP" d'OFAC, iv) contribution à la future note de B4Life destinée à DEVCO-C2 sur "l'avenir des cellules de coordination".
4. 28 mai, téléconférence Zoom avec les experts juristes CT APEF et les experts du projet RESSOURCE de la FAO, pour discuter du type de collaboration possible et les synergies entre les deux projets.
5. 28 mai, téléconférence avec les experts du projet « Renforcement des capacités nationales et régionales des forces d'application de la Loi et du système judiciaire pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages et le trafic illicite des ressources naturelles » de l'UNODC pour discuter de la collaboration à mettre en œuvre entre APEF et UNODC.

3. Résultats du deuxième semestre d'AT APEF

Dans le tableau ci-dessous est présenté un aperçu des activités entreprises et des résultats obtenus au cours du deuxième semestre d'AT.

Activités prévues pour la période Décembre 2019-Mai 2020	État au 31 mai 2020	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
<p>Activité 1.i : Appuyer la CCN pour une coordination nationale efficace, une planification concertée, une mise en œuvre efficiente et une supervision adaptée de l'ensemble des activités du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structuration de la coordination avec les autres initiatives • Elaboration d'outils de planification • Préparation et facilitation des sessions annuelles du Comité de Pilotage (CP) • Préparation et facilitation des sessions trimestrielles du Comité de Suivi Opérationnel (CSO) • Organisation de sessions de formation • Réalisation de mission de supervision • Préparation des rapports semestriels 	<p>> Préparation et facilitation des sessions trimestrielles du Comité de Suivi Opérationnel (CSO). Le troisième CSO du Programme APEF a été organisé le 23 janvier 2020 à Ndjamena.</p> <p>> Préparation et facilitation des sessions annuelles du Comité de Pilotage (CP). Le premier CP du programme APEF a été préparé ; il était programmé pour le mois de mars mais finalement reporté suite à la pandémie de coronavirus.</p> <p>> Quatre missions de supervision ont été effectuées :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) A Bailli et Bousso, avec l'expert LAB pendant la mission pour établir l'état de lieux de la LAB au Tchad et élaborer des propositions d'actions urgentes dans le cadre du programme APEF. 2) Au PNZ, pour participer à l'atelier-formation « Conservation et développement communautaire dans le GEFZ ». 3) A la Réserve de Mandelia, avec le groupe thématique de travail monitoring et IMET 4) A la RFBL, pour la supervision des résultats de la prestation de service de Noé pour la protection aérienne de la réserve. <p>> Une demande d'avenant du DPP a été préparée et soumise en avril 2020.</p> <p>> Participation aux réunions hebdomadaires de suivi et changes entre la Délégation de l'UE, le programme APEF, et le service FED</p> <p>> Le rapport semestriel a été préparés et soumis à la fin du semestre.</p>	<p>Le quatrième CSO, programmé pour avril 2020, a été reporté à une date ultérieure suite à la pandémie de coronavirus. Pour la même raison le CP est aussi reporté à une date ultérieure.</p>
<p>Activité 1.ii : Assurer une maîtrise par la CCN des règles et des</p>	<p>> i) Révision du plan d'activités et budget UICN, ii) Sélection et attribution à APN de la 2eme subvention.</p>	<p>Les termes de référence pour la future mission d'appui à la préparation de la stratégie nationale</p>

Activités prévues pour la période Décembre 2019-Mai 2020	État au 31 mai 2020	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
<p>procédures contractuelles s'appliquant au programme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui à la préparation d'appels à propositions et contrats pour expertises dans le cadre du DP 	<p>Les deux appels à propositions en attribution directe relatifs à la mise en œuvre des activités du résultat R2.A5 de la zone périphérique du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (ZP/GEFZ), ont été finalisés. Le bénéficiaire de la première subvention est UICN (adjudicataire de AàP lancé en 2019) tandis qu'après une procédure de sélection parmi trois ONG, APN a été invité à soumettre une offre pour la 2eme subvention.</p> <p>> Le manuel des procédures administratives, comptables et financières de APEF, préparé par un bureau externe, a été revu et finalisé.</p> <p>> Les mesures sanitaires liées à la pandémie et la fermeture en début mars des frontières du Tchad ont obligé à l'annulation de toutes les missions ENP qui prévoient la participation d'experts internationaux. En tout cas les termes de référence pour la future mission d'appui à la préparation de la stratégie nationale LAB sont en cours d'élaboration.</p> <p>> Les TdR pour la mise à jour des Fiches Descriptive Ramsar (FDR) des zones humides du Tchad ont été finalisés avec la PF Ramsar au Tchad. Le travail devait démarrer en avril, mais a été reporté pour l'impossibilité des experts et techniciens en provenance de la capitale de circuler librement dans les provinces.</p>	<p>LAB sont en cours d'élaboration. La mission débutera de que les conditions le permettront.</p> <p>Le travail de mise à jour des Fiches Descriptive Ramsar (FDR) du Tchad démarrera de que les autorités tchadiennes permettront la libre circulation dans le pays des personnes en provenance de Ndjamena, mais en tout cas après la saison des pluies.</p>
<p>Activité 1.iii : Mobiliser l'ENP et gérer les missions afférentes prévues pour la mise en œuvre effective des résultats du programme</p>	<p>Pendant cette semestre deux missions ENP (Revue institutionnelle et Révision textes juridiques), et une prestation de service (protection des éléphants de la RFBL par un appui aérien) étaient en cours. Les missions ont été organisées et gérées par l'AT et le staff du siège AGRECO. La mission pour la Révision textes juridiques (première mission en décembre 2019 et deuxième en février 2020), devait continuer avec d'autres missions jusqu'à juillet 2020 mais a été suspendue au mois de mars suite à la pandémie de coronavirus. Le rapport final de la première phase de diagnostic a été soumis en avril.</p> <p>La mission pour la préparation de la stratégie de conservation de l'autruche avait aussi été planifiée et</p>	

Activités prévues pour la période Décembre 2019-Mai 2020	État au 31 mai 2020	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
	était prête à démarrer en début mars 2020 ; suite à la pandémie de coronavirus a été reportée à fin 2020.	
<p>Activité 1.v : Soutenir la CCN, la MOD et la MO, dans le développement et le maintien d'un système de suivi-évaluation de la mise en œuvre du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de la base de données suivi évaluation APEF 	<p>Le système de suivi de APEF se fera à travers une collaboration entre APEF et le programme AMCC-Tchad visant à adapter la base de données déjà existante au sein du AMCC pour qu'elle puisse héberger également l'ensemble d'indicateurs APEF sur la biodiversité ainsi que ceux liés à l'adaptation aux changements climatiques.</p> <p>Un expert chargé d'adapter la base de données en ligne du programme AMCC et de former 3 techniciens à son utilisation (le chargé de suivi APEF + 2 techniciens DCFAP) sera recruté par APEF.</p>	<p>Le recrutement du nouveau chargé de suivi du Programme APEF est en cours au moment de la rédaction de ce rapport.</p> <p>L'expert qui se chargera d'adapter la base de données AMCC sera recruté une fois le nouveau chargé de suivi contracté.</p> <p>On prévoit que la version à jour de la base données sera délivrée et le nouveau chargé de suivi APEF + 2 techniciens MEEP/DCFAP formés, pendant le deuxième semestre 2020.</p>
<p>Activité 1.vi : Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication pour le programme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement du site internet APEF • Participation aux EDD 2020 (European Development Days) • Participation au IUCN World Conservation Congress, 	<p>Une version préliminaire hors ligne du site internet du programme APEF existait déjà à l'arrivée de l'AT. Sa structure et ses contenus ont été révisés. Le nouveau site APEF est encore en cours de rédaction pour certaines pages mais il est déjà accessible sur le web. (http://apef.tchadenvironnement.org/).</p> <p>La stratégie de communication a été revue avec inputs et suggestions d'amélioration.</p> <p>AGRECO a introduit la demande de participation aux EDD 2020, en proposant un atelier intitulé « An innovative form of governance for protected areas in Chad » (Une forme innovante de gouvernance des aires protégées au Tchad) sous le plus grand thème « Gestion des aires protégées et conservation des espèces ». L'idée est de présenter les avancées du Programme APEF et plus spécifiquement la réforme institutionnelle que le Tchad, à travers APEF, est en train d'introduire dans le pays. Le laboratoire proposé a été sélectionné par la Commission européenne, mais compte tenu de la pandémie, les EDD 2020 ont été reportés en juin 2021.</p> <p>Également, une demande de participation du MEEP/APEF au World Conservation Congress, initialement prévu le 11-19 juin 2020 à Marseille, a été</p>	<p>Le site internet du Programme est mis à jour régulièrement per l'expert communication du Programme, notamment dans les sections « Actualités du Programme », « Publications » et « Médiathèque ».</p> <p>APEF participera aux EDD 2021, en organisant l'atelier « An innovative form of governance for protected areas in Chad » (Une forme innovante de gouvernance des aires protégées au Tchad).</p>

Activités prévues pour la période Décembre 2019-Mai 2020	État au 31 mai 2020	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
	envisagée, mais mise en stand-by en fin février suite à la pandémie.	
<p>Activité 1.vii : Evaluer de façon participative les enjeux de conservation des aires protégées et écosystèmes fragiles et identifier les besoins et lacunes en matière juridique et réglementaire, institutionnelle, technique et budgétaire s'y rapportant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Révision des textes de Loi sur les aires Protégées et la protection de la faune 	<p>Cette activité a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compléter le travail préliminaire effectué par le comité de révision du MEEP sur le répertoire des documents nationaux et internationaux relatifs à la protection des ressources naturelles, de la faune, de la flore, des forêts et des ressources halieutiques ; • Compléter également l'inventaire et l'analyse des lacunes, faiblesses et incohérences de la loi 14/2008 mais également de la Loi n°14/1960, ainsi que la Loi n°18/PR/1998, ainsi que leurs textes d'application ; • Proposer des mesures correctives pour la révision des textes et leur complément ; • Rédiger des propositions pour un amendement de la loi 14/2008 ainsi que des propositions de textes d'application • Appuyer le Comité dans la lecture et l'appropriation des documents d'étape et de révision, • Animer des ateliers nationaux de débat et de validation des projets de documents révisés ou élaborés. <p>Deux experts contractés en octobre 2019. Première mission en décembre 2019, deuxième mission en février 2020. Le rapport final de la première phase de diagnostic a été soumis en avril.</p>	<p>Le rapport final de la première phase de diagnostic est disponible.</p> <p>Le travail aurait dû continuer en mars-avril ; l'atelier final de validation des propositions des nouveaux textes était prévu 8-9 mois après le démarrage de la mission, environ juillet-août 2020.</p> <p>Compte tenu de la suspension des vols internationaux, des mesures de confinement et restrictions mis en place par les pays respectifs des consultants, les activités de la mission ont été reprogrammées.</p> <p>Pour la période juin-juillet, il est proposé d'organiser une réunion avec l'ensemble du comité de révision des textes (en fonction des conditions sanitaires et restrictions) afin d'approuver le diagnostic final transmis (réunion organisée par le consultant national)</p> <p>A partir de la mi-juillet, une série de réunions de travail pourra être organisée par le consultant national en présentiel, appuyé par la consultante internationale à distance. Ces réunions auront pour objet de travailler sur des propositions de textes relatifs spécifiquement au volet conservation (gouvernance des aires protégées, typologie, etc...). Un atelier de première validation des propositions formulées pourrait avoir lieu en septembre/octobre, tout en tenant compte des incertitudes.</p>

Activités prévues pour la période Décembre 2019-Mai 2020	État au 31 mai 2020	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
<p>Activité 1.viii : Conduire une étude de faisabilité pour la création d'une agence en charge de la gestion des aires protégées et des écosystèmes fragiles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une étude de faisabilité 	<p>Les deux experts seniors contractés par le consortium ont mené trois missions au Tchad et terminé le travail en février 2020. Deux réunions de restitutions ont été réalisées et le rapport final soumis.</p> <p>Suite à cette étude de faisabilité et à la validation des propositions formulées, une feuille de route pour la création de l'agence a été produite et approuvée par le MEEP. Le processus de validation par la Présidence de la République de cette proposition a été interrompu en mars à cause des mesures sanitaires prises.</p>	<p>Mission démarrée en novembre 2019 et conclue en février 2020. Le rapport final est disponible.</p> <p>Le démarrage des activités pour la création de l'agence est en attente de la validation de part de la Présidence de la République de la feuille de route proposée.</p>
<p>Activité 1.xiii : Coacher la CCN, la MOD et la MO, dans l'établissement et la conduite d'un dialogue stratégique interministériel visant à renforcer l'intersectorialité du programme APEF.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une plateforme interministérielle de dialogue • Préparation et facilitation des rencontres de la plateforme • Préparation et participation aux réunions de coordination APEF/SAN/PASTOR • Participation et contributions aux Journées de planification des activités du consortium d'ONG pour le Résultat 2 (zone NORD) avec SOSSIF chef de file. 	<p>L'outil, mis en place en septembre 2019, pour établir un espace permanent de dialogue stratégique intersectoriel et multi-acteurs sur les questions de la conservation de la biodiversité et de la gestion des aires protégées dans le Pays est la « Plateforme des acteurs de la conservation au Tchad » (PACT), dont APEF est l'organisme facilitateur.</p> <p>Après le premier atelier pour le lancement du PACT tenu le 24 septembre 2019 à Ndjamen, des groupes de travail thématiques ont été planifiés pour le premier semestre 2020, notamment : 1) Groupe de travail sur le « monitoring », 2) Groupe de travail sur IMET, 3) Groupe de travail pour la standardisation des plans de gestions des AP.</p> <p>Le premier groupe de travail (Monitoring) s'est réuni en février 2020. Les réunions des deux autres groupes étaient prévus pur mars et avril mais ont été reportées.</p> <p>La réunion plénière de la PACT prévue en mars 2020 n'a pas pu se tenir.</p>	<p>Première réunion du groupe de travail thématique « monitoring » tenue en février 2020. Une deuxième sera programmée dans les prochains mois.</p> <p>Les groupes de travail « IMET » et « Plans de gestion » se réuniront dès que les conditions le permettront.</p> <p>La prochaine réunion plénière de la PACT se tiendra dès que des grandes réunions de 20- 30 personnes seront à nouveau possibles.</p>
<p>Activité 2.i : Concevoir une stratégie de lutte anti-braconnage pour le Tchad, en lien avec la stratégie de conservation, et élaborer un plan d'actions prioritaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prestation de services pour la surveillance aérienne de la 	<p>Suite à la requête de l'ONG Noé conservation, pour mener des actions urgentes de protection de faune de la Réserve, notamment l'activité de surveillance aérienne de la Réserve de Faune de Binder-Léré, une prestation de services financée sur le DP de APEF a été lancée entre novembre 2019 et mars 2020. La demande de Noé s'inscrit dans le cadre d'une convention de collaboration signée entre l'ONG et le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP) qui vise à amorcer le</p>	<p>Rapport final de la prestation de services pour surveillance aérienne à la RFBL disponible</p> <p>Rapport final de l'étude Etat des lieux sur la LAB nationale disponible.</p>

Activités prévues pour la période Décembre 2019-Mai 2020	État au 31 mai 2020	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
<p>Réserve de Faune de Binder-Léré</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude état des lieux sur la LAB national • Mission d'appui pour la préparation de la stratégie nationale LAB 	<p>processus de délégation de gestion de la RFBL à Noé à travers notamment le renforcement de son statut de conservation. Les TdR de cette PS ont été préparées par l'AT. L'AT1 a aussi révisées les rapports et suivies les activités prévues par cette prestation de service (surveillance aérienne et ouverture de 2 pistes d'atterrissage dans la RFBL). Une mission de vérification sur le terrain a été effectuée au mois de mars.</p> <p>Une expertise internationale a été lancée par la Coordination régionale du programme ECOFAC 6 pour faire un état des lieux de la LAB au Tchad dans le cadre du programme APEF. Les trois missions de l'expert LAB ont été planifiées et organisées par l'AT1. La mission s'est terminée en février 2020 et le rapport finale a été soumis en mars</p> <p>La mission d'appui à la préparation de la stratégie nationale LAB, prévue provisoirement en avril 2020, n'est pas démarrée suite à la pandémie de coronavirus.</p>	<p>Les TdR pour la future mission d'appui à la préparation de la stratégie nationale LAB sont en cours d'élaboration. La mission débutera dès que les conditions le permettront.</p>
<p>Activité 3.i : Coordonner activement et suivre de façon adaptée les interventions des acteurs du programme dans les régions cibles</p>	<p>Présentations des 2 chargés de suivi et coordinations aux autorités provinciales du Salamat.</p> <p>Elaboration des outils de planifications et de rapportage et formation/coaching des chargés de suivi.</p> <p>Révision des rapports trimestriels d'activités de deux chargés de suivi Guéra /Salamat.</p> <p>Toutes les autres actions de contact et de dialogue prévues avec les acteurs et autorités sur le terrain ont été suspendues depuis mars 2020 à cause des mesures gouvernementales en lien avec la pandémie et seront reprises avec l'installation des chargées de suivi et coordination du programmes APEF dans les provinces du Salamat et Guéra.</p>	<p>L'installation des chargés de suivi pour le GEFZ est prévue au cours de la dernière semaine de juin.</p>
<p>Activité 3.iii : Promouvoir l'intégration de la gestion des aires protégées et des écosystèmes fragiles soutenus par le programme dans les dialogues régionaux et</p>	<p>Travail sur la conception du modèle de concertation dans le GEFZ (principes d'action et objectifs).</p> <p>Participation à la réunion pour examiner les difficultés de collaboration entre APN et les autres parties prenantes notamment au niveau central</p>	

Activités prévues pour la période Décembre 2019-Mai 2020	État au 31 mai 2020	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
<p>départementaux sur l'aménagement du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation de la cohérence et l'impact des projets de développement et de gestion des ressources naturelles proposés par les opérateurs • Organisations de sessions de formation à l'attention des parties prenantes concernant l'approche écosystémique et le développement et l'aménagement du territoire 	<p>Révision des propositions techniques des opérateurs pour le GEFZ et les zones sahélo-sahariens.</p>	
<p>Activité 4.i : Evaluer en collaboration avec le MATDHU les besoins en renforcement des capacités des acteurs de l'administration déconcentrée impliqués dans l'aménagement territorial multisectoriel</p>	<p>Les actions de contact et de dialogue prévues avec les acteurs et autorités sur le terrain ont été suspendues depuis le mois mars 20 à cause des mesures gouvernementales en lien avec la pandémie et seront reprises avec l'installation des chargées de suivi et coordination du programmes APEF dans les provinces du Salamat et Guéra.</p>	<p>L'installation des chargés de suivi pour le GEFZ est prévue dans la dernière semaine de juin. Dès que les deux chargés de suivi seront opérationnels à Mongo et Am Timan, les besoins en renforcement des capacités des acteurs de l'administration déconcentrée seront évalués et un plan élaboré.</p>
<p>Activité 4.ii : Mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités des acteurs de l'administration déconcentrée impliqués dans l'aménagement territorial multisectoriel</p>		
<p>Activité 4.iii : Faciliter en collaboration avec le MATDHU les processus de validation, d'appui à la mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des schémas régionaux d'aménagement du territoire conduits par les CRA et les CDA</p>		

4. Suivi du plan de travail proposé dans la méthodologie

Le tableau ci-dessous présente l'état des activités proposées dans le plan de travail de la deuxième année prévu dans la méthodologie de l'AT. En **vert** sont les activités terminées, en **jaune** les activités en cours et en **bleu** les activités suspendues à partir du mois de mars 2020 suite à la pandémie et donc reprogrammées pour la deuxième année.

	Activité ponctuelle (éventuellement avec mission d'appui court terme)		Activité récurrente
--	---	--	---------------------

ETAT DE L'ACTIVITE	Année 1 (juin 2019 – mai 2020-2021)	Mois (2019-2020)												
		Activité	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fevr	Mar	Avr	Mai
	PHASE DE DEMARRAGE													
	Résultat démarrage													
	Activité d.i Déployer l'équipe de l'AT (N'Djaména)													
	Activité d.ii Etablir des contacts avec l'ensemble des acteurs (N'Djaména)													
	Activité d.iii Elaborer une feuille de route avec la CCN													
	Activité d.v Effectuer des visites dans les régions cibles													
	PHASE DE MISE EN ŒUVRE													
	Résultat 1 - Appui à la CN dans le pilotage de toutes les activités du programme APEF													
	Sous Résultat 1.1 - La gestion du programme APEF est effective													
	Activité 1.i: Appuyer la CCN pour une coordination nationale efficace, une planification concertée, une mise en œuvre efficiente et une supervision adaptée de l'ensemble des activités du programme													

Année 1 (juin 2019 – mai 2020-2021)		Mois (2019-2020)											
ETAT DE L'ACTIVITE	Activité	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fevr	Mar	Avr	Mai
	Activité 1.ii: Assurer une maîtrise par la CCN des règles et des procédures contractuelles s'appliquant au programme												
	Activité 1.iii: Mobiliser l'ENP et gérer les missions afférentes prévues pour la mise en œuvre effective des résultats du programme												
	Activité 1.iv: Assurer une prise en compte effective des questions transversales dans l'ensemble des activités du programme												
	Activité 1.v: Soutenir la CCN, la MOD et la MO, dans le développement et le maintien d'un système de suivi-évaluation de la mise en œuvre du programme												
	Activité 1.vi: Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication pour le programme												
	Sous Résultat 1.2 - Un outil de gestion durable et autonome des aires protégées et des écosystèmes fragiles et des mécanismes de financement viables et redevables sont opérationnels												
	Activité 1.vii: Evaluer de façon participative les enjeux de conservation des aires protégées et écosystèmes fragiles et identifier les besoins et lacunes en matière juridique et réglementaire, institutionnelle, technique et budgétaire s'y rapportant												
	Activité 1.viii: Conduire une étude de faisabilité pour la création d'une agence en charge de la gestion des aires protégées et des écosystèmes fragiles												

Année 1 (juin 2019 – mai 2020-2021)		Mois (2019-2020)											
ETAT DE L'ACTIVITE	Activité	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fevr	Mar	Avr	Mai
	Activité 1.ix: Conduire une étude de faisabilité pour la création de mécanismes de financement durables pour les aires protégées et les écosystèmes fragiles, en particulier pour le Parc national de Zakouma												
	Activité 1.x: Concevoir de façon participative une stratégie globale de conservation des aires protégées et écosystèmes fragiles et son plan d'actions prioritaires												
	Activité 1.xi: Soutenir la CCN, la MOD et la MO dans la mise en œuvre de la stratégie de conservation												
	Activité 1.xii: Organiser des actions ciblées de renforcement des capacités en direction de la CCN, de la MOD et de la MO concernant les aspects clés de la stratégie de conservation												
	Sous Résultat 1.3 - Un dialogue stratégique interministériel est établi pour soutenir la mise en œuvre du programme APEF												
	Activité 1.xiii: Coacher la CCN, la MOD et la MO, dans l'établissement et la conduite d'un dialogue stratégique interministériel visant à renforcer l'intersectorialité du programme												
	Résultat 2 - Le renforcement de la performance des dispositifs institutionnels existants aux niveaux central et déconcentré en matière de conservation, de suivi et de lutte anti-braconnage												
	Sous Résultat 2.1 - La lutte contre le braconnage des espèces emblématiques du Tchad, et leur suivi, sont performants												
	Activité 2.i: Concevoir une stratégie de lutte anti-braconnage pour le Tchad, en lien avec la stratégie de conservation, et élaborer un plan d'actions prioritaires												

Année 1 (juin 2019 – mai 2020-2021)		Mois (2019-2020)											
ETAT DE L'ACTIVITE	Activité	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fevr	Mar	Avr	Mai
	Activité 2.ii: Mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités du personnel des dispositifs institutionnels existants aux niveaux central et déconcentré en matière de conservation et de lutte anti-braconnage												
	Résultat 3 - Une meilleure intégration de la conservation dans les politiques nationales et locales de développement et d'aménagement du territoire dans les régions concernées par les Résultats 2 et 3 de la CF												
	Sous Résultat 3.1 - Les synergies entre les différentes interventions du programme APEF dans les régions cibles sont renforcées												
	Activité 3.i: Coordonner activement et suivre de façon adaptée les interventions des acteurs du programme dans les régions cibles												
	Sous Résultat 3.2 - Les interventions en matière de conservation sont prises en compte dans le développement et l'aménagement du territoire												
	Activité 3.ii: Soutenir la CCN dans l'élaboration du PAG du Domaine de chasse de Melfi												
	Activité 3.iii: Promouvoir l'intégration de la gestion des aires protégées et des écosystèmes fragiles soutenus par le programme dans les dialogues régionaux et départementaux sur l'aménagement du territoire												
	Résultat 4 - Le renforcement des capacités des Services déconcentrés du MEEP, des Comités Régionaux d'Actions (CRA) et des Comités Départementaux d'Actions (CDA) permettant d'assurer des cadres de concertation, et un dialogue multisectoriel et d'action durables pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique entre les partenaires de la conservation et les partenaires du développement												

	Année 1 (juin 2019 – mai 2020-2021)	Mois (2019-2020)											
ETAT DE L'ACTIVITE	Activité	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fevr	Mar	Avr	Mai
	Sous Résultat 4.1 - Les capacités des acteurs de l'administration déconcentrée impliqués dans l'aménagement territorial multisectoriel des régions cibles sont renforcées												
	Activité 4.i: Evaluer en collaboration avec le MATDHU les besoins en renforcement des capacités des acteurs de l'administration déconcentrée impliqués dans l'aménagement territorial multisectoriel												
	Activité 4.ii: Mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités des acteurs de l'administration déconcentrée impliqués dans l'aménagement territorial multisectoriel												
	Sous Résultat 4.2 - Le dialogue, la planification et la gestion territorial multisectoriel sont effectifs												
	Activité 4.iii: Faciliter en collaboration avec le MATDHU les processus de validation, d'appui à la mise en oeuvre, de suivi et d'évaluation des schémas régionaux d'aménagement du territoire conduits par les CRA et les CDA												

5. Suivi des activités en cours (2em semestre d'AT) et planification pour juin-nov. 2020 (3em semestre d'AT)

Programme activités APEF	2019	2020											Responsabilité	Associés	Notes			
	Dec	Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sep	Oct	Nov						
1 Appui au processus de révision Loi 14																		
Finalisation procédure préparation et soumission TdR																	ATP1	
Contractualisation Experts																	AGRECO	
Déroulement des mission des experts																	Experts CT	ATP1 + ATP2
Rapport état des lieux																		
Atelier final de validation																	Experts CT	ATP1 + ATP2
2 Review MEEP/DCFAP																		
Finalisation procédure préparation et soumission TdR																	ATP1	
Contractualisation des experts																	AGRECO	
Déroulement des mission des experts																	Experts CT	ATP1 + ATP2
Rapport finale																	Experts CT	ATP1 + ATP2
3 Création/Montage Agence Tchad Nature																		
Préparation et soumission TdR au CTR																	ATP1	
Contractualisation des experts																	AGRECO	
Déroulement des mission des experts																	Experts CT	ATP1
4 LAB																		
4A Stratégie LAB Reserve Faune Binder Léré																		
Préparation et soumission TdR au CTR																	ATP1	
Contractualisation des experts																	AGRECO	
Déroulement des mission des experts																	Expert CT	
Remise du rapport final																	Expert CT	
4B Etat de lieux de la LAB au Tchad																		
Déroulement des missions (3) de l'expert LAB																	Expert CT	ATP1
Atelier final de restitution																	Expert CT	ATP1
Remise du rapport finale																	Expert CT	
4C Préparation stratégie nationale LAB																	AT	
Préparation et soumission TdR au CTR																	AGRECO	
Contractualisation des experts																	Expert CT/AT	
Déroulement des mission des experts																	Expert CT/AT	
Remise du rapport final																	Expert CT/AT	
5 Programme formation CRA																		
Installation chargé de suivi et coordination au GEFZ																		
Création du groupe de travail avec MEEP/DCFAP pour développer le programme de formation																		
Identification thèmes de formation, préparation du programme de form.																		
Mise en œuvre du programme de formation																		
6 Plateforme PACT																		
Réunions plénières PACT																		
6.1 Standardisation des systèmes de suivi écologique des AP et bases données																		
Première réunion avec group de travail sur monitoring écologique																		
Deuxième réunion GT Monitoring: planning formation IMET																		
Formation Monitoring IMET et activité de terrain																		
6.2 Standardisation des structures des Plans de gestion pour les APs																		
Première réunion avec group de travail sur PdG																		
2eme réunion avec group de travail sur PdG																		
3eme réunion avec group de travail sur PdG																		
6.3 Autres possibles groupes de travail PACT (groupes et calendrier à établir au sein de la PACT)																		
Révision des décrets création AP (lié à la révision Loi 14)																		
Groupe de travail Stratégie nationale LAB																		
7 Communication																		
Préparation Newsletter APEF																		
Appui à la préparation et mise à jour contenus website et Newsletter APEF																		
8 Suivi activités Operateurs																		
Soutien au travail du Chargés de Suivi CN APEF																		
Soutien au travail du Chargés de Suivi Régionaux																		
9 Préparation de la stratégie national de conservation de l'autruche																		
Finalisation procédure préparation et soumission TdR au CTR																		
Contractualisation de l'expert																		
Déroulement des missions de l'expert																		
Atelier final de validation de la stratégie																		
Rapport finale																		

LA REELLE PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS SERA LIÉE AUX MESURES MISE EN PLACE AU TCHAD EN RAPPORT À LA PANDEMIE

Mission dans le cadre de APEF mais financée sous le programme régionale Ecofac 6

Annexe 1 – Notes sur les interventions des participants à la réunion de restitution des résultats préliminaires du diagnostic à Ndjamena le 13 février 2020



Notes sur les interventions des participants à la réunion de restitution de la mission expertise juridique.

Bureau APEF, jeudi 13 février 2020

Pour le vice-président du Comité de révision des textes, Mr. Kemba Dambil, le diagnostic répond aux attentes du comité.

Il ne faut pas ignorer la loi 14/2008, il faut certes innover mais tenir compte de la loi 14.

Vice-président : si on s'en tient aux TdR, il faut réviser la loi 14, adapter le texte aux réalités actuelles, les missions sont claires.

Donc, approuve l'idée d'une réforme profonde de la loi pour qu'elle soit plus efficace et adaptée au contexte actuel.

Dolmia Malachie :

- Vérifier la politique nationale d'environnement, peut-être source d'inspiration (elle a été validée sur le plan technique, pas politique ?), il y a des insuffisances, il faut que la loi soit un outil vivant et dynamique
- Principale critique : pour lui il ne faut pas escamoter les différents secteurs au profit d'une approche transversale, l'ancien texte n'a pas beaucoup pêché
- Conflits homme/faune : il faut envisager l'avant, pendant et l'après/prévention/gestion/indemnisation
- Cadre institutionnel : attention diagramme ne reflète pas la réalité, il ne s'agit pas de 3 entités distinctes. Il est sceptique sur Tchad nature, il faudrait aller voir dans les autres pays pour voir si cela a fonctionné, et comment les agents sont arrimés.

Djadou Moksia :

Emet des doutes sur la compartimentation de la loi 14/2008, pour lui la loi n'est pas compartimentée, liens entre toutes les composantes.

Directeur Secteur Forêts DCFAP :

- Il faut insérer la question des APA/Nagoya dans ce texte
- Il émet des inquiétudes sur la transversalité, car on risque d'oublier des choses, la transversalité risque de se faire au détriment des spécificités
- Il pose la question de la réalisation des textes d'application en même temps que la loi (prévus par les TdR ? sinon à prévoir, voir avec UE). Il faut tout prévoir en même temps

Il faut s'approcher de la justice, dans les faits, il manque ce lien, lien avec code pénal (ex : poursuites des braconniers en dehors des AP, pb en dehors des AP).

Ahmat Abaya Abderamane, point focal CBD :

- Il faut insérer les ressources génétiques
- Il propose même d'insérer des dispositions de mise en œuvre du protocole de Carthagène sur les OVM

Kemba Dambil, DAJC, vice-président Commission Révision des textes :

Il faut régler les problèmes urgents, pour lui le cadre de la loi 2008, est le cadre le plus approprié (y compris pour OVM).

Ahmat Brahim Siam, Coordonnateur Programme APEF :

Pose la question de l'opportunité d'insérer des dispositions de la CITES dans ce texte réformé : loi spécifique ou dispositions particulières dans ce texte ? Kemba est plus favorable à une loi spécifique.

Djadou Moksia :

La question des OVM est à traiter avec l'agriculture, Ministère de l'agriculture

Dolmia Malachie :

Pour lui il faut que le texte réformé intègre des dispositions CITES, et que les aspects particuliers soient traités dans les textes d'application.

Il faudrait aussi avoir des dispositions concernant les espèces invasives.

Suggestion : il faudrait que la mission d'expertise juridique fasse la liste des aspects qui méritent d'être pris en compte dans la réforme de la loi-cadre.

Financements nationaux

Compensation des projets (restauration, redevance).

Implication des autres ministères, PTF : on peut faire le même travail que vous pour faire le lobby auprès des autres partenaires pour qu'ils se mobilisent.

Textes d'application doivent être développés rapidement.

Djabou Quindjo, expert DCFAP :

Proposition d'insérer des dispositions sur la protection des biens et personnes (pb des agents sur le terrain).

Djadou Moksia :

L'ordonnance 14/103 était très précise (à la fois loi et textes d'application en même temps).

Débat houleux sur Tchad Nature

Dolmia Malachie :

Les outils modernes de la conservation sont là, il ne faut pas être aliéné par les bailleurs, la seule chose qui devrait nous animer c'est comment cette structure puisse être effective, efficace, et profite au mieux à la conservation et aux professionnels de la conservation.

Oualbadet Magomna, DGTRFFP :

Le problème ne sont pas les innovations, c'est la mise en œuvre des innovations. L'avis politique prime sur les avis techniques.

Djabou Quindjo :

Prise en compte de la tarification des prises d'animaux dans la loi (bloc de chasse, ferme...).

Annexe 2 – TdR mission d'appui élaboration de la stratégie nationale de conservation de l'autruche au Tchad



**AT en appui à la mise en œuvre du Programme APEF
Contrat n°FED/2019/406-764**

Mission d'appui court terme

EXPERTISE POUR L'ELABORATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE CONSERVATION DE L'AUTRUCHE AU TCHAD

Termes de Référence

Catégorie d'expert : 1 expert senior (Biodiversité)

Nombre de jours de mission : 26 jours calendriers

Lieu d'affectation : Ndjamena et domicile

Contexte :

L'Etat Tchadien s'est engagé à « créer, restaurer et sauvegarder les écosystèmes [...] des aires protégées »¹ sur le postulat qu'un développement économique soutenable ne peut être dissocié de la conservation et de la gestion durable de la biodiversité. Il s'agit de l'un des éléments programmatiques clés pour l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2030 telle que portée par la Vision 2030.

Le réseau des aires protégées (AP) du Tchad est à ce jour constitué de trois parcs nationaux, sept réserves de faune et une réserve naturelle et culturelle. Ce réseau est complété par une réserve de biosphère, quatre zones de chasse et une zone de chasse communautaire, portant la superficie des aires protégées et gérées pour la faune, à plus de 13 millions d'hectares, soit de l'ordre de plus de 10,2 % du territoire national. Ce réseau doit être renforcé afin de placer les aires protégées, espaces écologiquement résilients, au centre d'une

¹ Plan National de Développement 2017 – 2021, République du Tchad, Juin 2017

approche paysage qui vise à préserver la biodiversité, restaurer et améliorer les services écosystémiques, et favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles. Les aires protégées permettent ainsi l'émergence de modèle de développement intersectoriel, où les changements et les interactions entre systèmes sociaux, économiques et écologiques sont gérés dans une perspective durable.

Cette approche est le socle du programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad – APEF (financé par l'Union européenne à hauteur de 33 millions d'euros) dont l'objectif principal est de promouvoir la conservation durable et concertée de la faune sauvage, de la biodiversité et des patrimoines en prenant en compte les besoins des populations locales et contribuer à la réduction de la pauvreté.

Elle est confortée par le fait que le Tchad s'est positionné, au plus haut niveau de l'État, comme un des pays les plus engagés dans la conservation des ressources naturelles en Afrique Centrale. Cette position est illustrée par des résultats remarquables atteints grâce à la mobilisation d'un ensemble de moyens et dispositifs concrets de veille et de lutte anti-braconnage (Brigade Nationale Mobile de LAB, devenue Direction de la Protection de l'Environnement et de la Lutte Contre le Braconnage et devenue aujourd'hui Commandement de la Garde Forestière et Faunique (CGFF), créé par Décret N° 562/PR/PM/MEEP/2018 (du 22 mars 2018), sous l'autorité directe du Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche ; et Centre National de Protection des Eléphants- CNPE), mais aussi depuis 2011, par l'appel au partenariat public-privé (PPP) entre le Gouvernement du Tchad et African Parks Network (APN) pour la gestion déléguée du Parc National de Zakouma. Toutefois, d'importantes faiblesses structurelles persistent à plusieurs niveaux et dans la réalité des faits, les aires protégées (AP) ne disposant pas de l'appui d'un partenaire technique et financier ne bénéficient pas de la gestion ni des ressources dont elles devraient disposer pour garantir leur intégrité.

L'arsenal juridique régissant la gestion de l'environnement au Tchad, en général, et les aires protégées et les sites patrimoniaux en particulier, est limité à 4 lois en vigueur, dont la principale date de 2008 (Loi n°14/PR/2008, portant régime des forêts, de la faune et des ressources halieutiques). Cependant les décrets d'application, intégrant plan de gestion et modalités d'exercice de la chasse, n'ont été promulgués qu'en 2014.

Bien que doté depuis 2000 d'une stratégie et d'un plan d'action national pour la biodiversité, stratégie révisée en 2014, le Tchad n'a jamais été en mesure d'assurer son application dans les faits. Le ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP) s'est doté récemment de 2 importants documents de stratégie de conservation : la Stratégie nationale de conservation des éléphants au Tchad 2016-2020, validée en décembre 2014 et révisée en 2018, et une Stratégie et plan d'action à l'horizon 2030 pour la conservation de la faune au Tchad qui préconise, entre autres, un renforcement du réseau existant des aires protégées pour atteindre 17% en superficie nationale (Objectif d'Aichi). En dépit de la forte volonté du Gouvernement tchadien, ces politiques et stratégies approuvées sont peu mises en œuvre, faute d'attribution spécifique de financement public (budget de l'Etat) et privé (tourisme, chasse).

C'est dans ce cadre que, suite au lancement des actions de réintroduction de l'autruche que le MEEP est en train de mener avec l'appui technique et financier de Sahara Conservation Fund (SCF) et African Parks Network (APN) dans les aires protégées de Ouadi Rime – Ouadi Achim et de l'Ennedi, le programme APEF a été sollicité par le MEEP pour apporter un appui technique et financier à l'élaboration d'une stratégie nationale de conservation de l'autruche.

Lors de l'« Atelier pour la conservation de l'Autruche au Tchad » tenu à Ndjamena en septembre 2019 et organisé par SCF en collaboration avec DCFAP et APN, une carte préliminaire de la présence possible d'autruches au Tchad a été ébauchée par les experts. Cependant, les informations sur la présence de cette espèce sont incomplètes, ou datées et provenant de sources non officielles.

Objet de l'expertise :

Cette étude vient répondre en partie à la lacune de la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action national pour la biodiversité.

L'expertise demandée a trois objectifs :

- 1) Dresser un premier état des lieux de la population d'autruches au Tchad. Il est nécessaire de collecter des données primaires sur le terrain afin de disposer d'une image actualisée de la répartition actuelle de l'autruche dans le pays. Cela sera fait à l'aide de questionnaires menés dans toute la zone de potentielle présence de l'autruche au Tchad.
- 2) Sur la base des informations collectées sur le terrain, élaborer une stratégie nationale pour la conservation de l'autruche au Tchad.
- 3) Au-delà du travail principal sur l'autruche, le consultant récoltera des indices supplémentaires sur la présence de la girafe dans les zones d'enquête ciblées.

Activités et mandat du consultant :

En étroite collaboration avec l'équipe de coordination de l'APEF et le MEEP, les services attendus du consultant comporteront plusieurs étapes :

1. Une première phase pendant laquelle le consultant se dédiera à la collecte de l'information et compilation de l'information existante (articles scientifiques, rapports techniques, littérature grise).
2. En parallèle à l'étape précédente, en fonction des données existantes, il élaborera l'itinéraire et le questionnaire pour les enquêtes à mener sur le terrain, dédié aux acteurs de terrain pour la mise à jour d'information sur le statut de conservation de l'autruche à l'échelle nationale. En même temps, lors des enquêtes, des informations préliminaires sur la présence de girafes seront aussi collectées. Cette étape prévoit aussi l'organisation d'une réunion avec APEF et DCFAP pour s'accorder sur la méthodologie et une autre réunion pour valider le questionnaire. Il est estimé que pour les enquêtes, 2 enquêteurs de la DCFAP, travailleront en équipe sur le terrain pendant une période estimée entre 45 et 60 jours.
3. Organisation d'une journée de formation, à Ndjamena, des enquêteurs de terrain sur le questionnaire et la manière d'enregistrer les réponses.
4. Une fois les enquêteurs formés, l'expert participera à une mission de terrain avec l'équipe des enquêteurs, pour lancer la collecte des données primaires.
5. A la fin de la phase de collecte de données, l'expert se dédiera au traitement des données et à l'élaboration d'un draft pour la stratégie avec déclinaison des actions, des acteurs, du calendrier et une estimation du budget nécessaire pour sa mise en œuvre.

6. Ensuite, la version draft de la stratégie sera partagée avec les parties prenantes et les commentaires seront intégrés dans une version pré-finale de la stratégie.
7. L'expert participera à un atelier de validation de la stratégie qui se tiendra à Ndjamena avec les parties prenantes, et finalisera la stratégie.

(NB : tous les frais liés au travail des équipes d'enquêteurs (per diem, transport, etc.), aussi bien que les frais pour l'organisation des ateliers seront à la charge de la coordination du programme APEF)

Résultats attendus (livrables)

- Un premier rapport succinct décrivant les résultats de la mission d'enquêtes de terrain, y compris les données récoltées sur la girafe (fin de la phase 4).
- Un document draft, à l'issue de la phase de traitement des données (phase 5), présentant la stratégie avec déclinaison des actions, des acteurs, du calendrier et une estimation du budget nécessaire pour sa mise en œuvre. Une présentation PowerPoint sera aussi produite pour présenter aux acteurs les contenus du draft.
- Un document final (la « Stratégie Nationale de Conservation de l'autruche ») en format Word et un PowerPoint à présenter lors de l'atelier final de validation avec les parties prenantes. Le rapport final sera validé dans le cadre cet atelier.

Organisation et déroulement de la mission

Cette expertise sera menée par un expert senior (26 jours calendriers de mission) répartis sur 4 mois (de mars à juin 2020) comme suit :

Activités	Jours de travail	Localisation
Phase de collecte de l'information déjà disponible	2 jours	Domicile
Élaboration du questionnaire et de l'itinéraire des enquêtes de terrain	1 jour	Domicile
Organisation d'une réunion avec APEF et DCFAP pour s'accorder sur la méthodologie et pour valider le questionnaire	3 jours	N'Djamena
Formation des enquêteurs de terrain sur le questionnaire	1 jour	N'Djaména
Mission de terrain avec l'équipe des deux enquêteurs DCFAP pour le lancement de la collecte des données	5 jours	Tchad (hors Ndjamena)
Traitement des données et élaboration d'un draft pour la stratégie	6 jours	Domicile
Partage de la version draft de la stratégie avec les parties prenantes et intégration des commentaires dans un document final	2 jours	Domicile

Activités	Jours de travail	Localisation
Préparation et participation à un atelier de validation de la stratégie	5 jours	N'Djaména
Finalisation du document et de la stratégie sur base des commentaires reçu pendant l'atelier final	1 jour	Domicile
Total	26 jours	

Profil et compétences des experts

Expert senior :

Compétences :

- i) Connaissance de la biodiversité, espèces et habitats du Tchad, avec une expérience de terrain prouvée de la conservation de la faune au Tchad.
- ii) Expérience/compétence avérée en préparation de stratégies de conservation des espèces, notamment de l'autruche, dans la zone soudanienne et/ou sahélo-saharienne.

Profil :

- iii) Diplôme d'étude supérieure, minimum niveau master 2 (bac + 5) en biologie, écologie, gestion des ressources naturelles.
- iv) Bonne expérience sur le monitoring de la faune, les systèmes de suivi des espèces et les traitements des données SIG.
- v) Expérience avérée en organisation d'ateliers participatifs.
- vi) Expérience minimale requise : 10 ans spécialiste en gestion de la faune.